

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 décembre 2013

---

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES  
MÉTROPOLES - (N° 1587)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 369

présenté par

M. Asensi, M. Chassaigne, Mme Fraysse, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Candelier, M. Carvalho,  
M. Charroux, M. Dolez et M. Sansu

-----

**ARTICLE 12**

Supprimer l'alinéa 62.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les auteurs de cet amendement refusent la logique du plan de rationalisation visant à réduire les services publics pour répondre aux politiques d'austérité.